



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 07 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois et le sept mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Étaient présents : Mme CASIRIAIN Elena, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOECHEA Iñaki, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Était excusé : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. HEGUY Antton, M. JORAJURIA Ramuntxo

A été nommé comme secrétaire de séance : M. DACHAGUER Peio

Date convocation : 03 mars 2023

Date d'affichage : 03 mars 2023

DECISION N° 12 : ADHESION AU CAUE 64

Nomenclature : 9.1

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Pyrénées Atlantiques pour l'année 2023.

Il précise que le CAUE agit en soutien des politiques territoriales et assure des missions de conseil, de formation, d'information et de sensibilisation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage.

Monsieur le Maire rappelle que la commune a souvent été amenée à solliciter l'appui de ce service.

Oùï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune au CAUE des Pyrénées Atlantiques pour l'année 2023 et pour une durée de 12 mois,

- **ACCEPTE** de payer la cotisation fixée à 210 euros pour l'année 2023,

- **ASSURE** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget 2023.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11
POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour
extrait certifié conforme

OSSES, le 13 mars 2023
Le Maire,
Jean-Marc OÇAFRAIN




OSSEZKEO HERRIKO ETXEA
MAIRIE D'OSSE
64780

Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification le 14/03/2023
Et après transmission en sous-préfecture le 14/03/2023